

**Discours de M. Christian GILLET**  
**Séance du Conseil départemental du 17 octobre 2016**  
***« Présentation du rapport d'activités de l'Etat 2015 »***

---

Madame le Préfet,  
Mesdames et messieurs les membres du corps  
préfectoral,  
Mesdames et Messieurs les directeurs et chefs de service  
de l'Etat,

Permettez-moi de vous souhaiter, en notre nom à tous,  
la bienvenue au sein de cette assemblée départementale.

Nous sommes heureux, Madame le Préfet, de vous  
recevoir pour la première fois depuis votre nomination en  
Anjou, pour cet exercice de présentation du bilan des actions  
entreprises par l'Etat en Maine-et-Loire, comme l'année  
précédente.

Cet exercice, prévu par le Code général des Collectivités  
territoriales, peut paraître formaliste, mais il est important.  
Important parce qu'il nous éclaire sur l'action, dans toutes  
ses dimensions, de l'Etat dans le département. Important  
aussi parce qu'il permet de voir plus globalement les enjeux,  
la dynamique voire les fragilités de l'Anjou.

C'est un exercice auquel mes collègues et moi sommes très attachés car, tout comme vous, nous avons le souci que le service public puisse s'exercer au plus près de nos territoires et de nos concitoyens.

Votre rapport, dans une forme actualisée, est clair et agréable à consulter.

Je profite également de cet instant pour vous remercier personnellement madame le Préfet pour les relations de confiance que vous avez contribuées à instaurer avec notre collectivité depuis votre arrivée. Et à travers vous, je tiens également à remercier l'ensemble de vos services qui fonctionnent de manière confiante et complémentaire avec les nôtres.

\*

2015, chacun le sait, aura été à maints égards une année bien particulière.

Comment ne pas penser en premier lieu aux terribles attentats qui ont meurtri notre pays ? 148 personnes auront ainsi trouvé la mort cette année. Malheureusement, 2015 aura aussi été annonciatrice de bien d'autres tragédies comme celle du 14 juillet à Nice.

Si notre département n'a fort heureusement pas été touché, la mise en œuvre de l'état d'urgence au plan national nous aura impacté, au travers notamment de nos services sociaux, mobilisés aux côtés de l'Etat, dans le cadre des actions de prévention de la radicalisation.

Comment ne pas penser également à la crise des migrants ? Plus d'un million de candidats à l'exil auront ainsi rejoint notre continent en 2015. Et le Maine-et-Loire, terre traditionnelle d'accueil, aura joué son rôle, tant en se préparant à accueillir de futurs réfugiés que dans la gestion difficile des mineurs étrangers isolés.

Comment ne pas penser encore à la question de l'emploi et à celle du développement économique de notre territoire ? 2015 malgré les dispositifs de soutien mis en œuvre par le Département et par l'Etat aura été une année morose aggravée en particulier par les difficultés du monde agricole.

Dans un tout autre registre, institutionnel cette fois, 2015 aura vu la mise en place du nouveau Conseil départemental, composé désormais à parité de 42 élus, représentant les 21 nouveaux cantons de Maine-et-Loire.

Toujours sur ce registre institutionnel, c'est aussi la construction des nouvelles intercommunalités et la mise en place des communes nouvelles qui aura préoccupé les élus.

Le bilan des services de l'Etat dans le département est aussi l'expression locale des orientations de l'Etat. Et de ce point de vue, il est forcément singulier puisque 2015 aura été la première année de mise en place des mesures collectives dites d'effort de redressement des comptes publics de la Nation.

Elle aura ainsi vu la baisse des dotations aux collectivités s'accroître, alors que dans le même temps pour les départements, les dépenses sociales explosaient. La tendance 2016 ne fera hélas que le confirmer.

C'est, en conséquence, un certain nombre de nos missions qui ont dû être révisées : révisions qui menacent la fonction « d'amortisseur social » que joue le département.

Et pourtant, comme je le disais ce matin, parmi nos collectivités, le Département est aujourd'hui le dernier échelon visible de la France des invisibles.

Mais nous ne sommes ni résignés, ni pessimistes et continuons à défendre ce que l'Assemblée constituante a construit en 1790.

Madame le Préfet, sans plus attendre, je vous cède la parole.

*Seul le prononcé fait foi*

\* \* \*